

APPEL DES CONTRACTUELS DE LA DDFIP 93 :

A BAS LA PRECARITE, UN VRAI SALAIRE ET UN VRAI STATUT POUR TOUS !

Les agents contractuels de la DDFIP 93 réunis à l'initiative de la CGT FP 93 en Assemblée Générale par visio-conférence s'adressent à tous leurs collègues de la DDFIP de Seine-Saint-Denis :

Nous n'acceptons pas pour un travail égal de devoir subir des statuts et des salaires différents de nos collègues. Le gouvernement par la voix du Directeur Départemental de la Seine-Saint-Denis a été clair : on a empêché le recrutement des listes complémentaires des agents C par concours pour contraindre notre administration à multiplier les embauches de contractuels sous-payés.

Nous n'avons pas fait le choix d'être recrutés de cette manière mais pour beaucoup d'entre nous nous n'avons pas eu le choix. Certains multiplient depuis des années les contrats précaires dans toutes les administrations qui ont pris l'habitude de fonctionner avec des CDD.

Maintenant, nous sommes là, formés par nos collègues et effectuant les mêmes tâches qu'eux. Pourtant, notre statut est celui d'un contrat à durée déterminée, pour 3 ans ou pour moins d'un an en fonction des dates d'embauche. Comme seule perspective, l'administration ne prévoit que le renouvellement dans la limite de 6 ans et potentiellement un CDI au bout des 6 ans : ce sera au mieux un salaire fixe toute notre vie, sans aucune évolution de carrière et nous ne serons jamais titularisés parce que l'État veut faire disparaître les fonctionnaires pour économiser sur le dos de la Fonction Publique. Nous ne sommes pas responsables de cette situation, nous ne demandons qu'à pouvoir travailler et accomplir au mieux les nouvelles missions qu'exige notre nouveau métier.

Nous nous adressons à tous nos collègues : la seule façon de lutter contre le développement de la précarité au sein de la DGFIP, c'est notre titularisation !

Comme vous, nous ne sommes pas pour que l'administration devienne un vivier de précaires qui se développe au milieu des fonctionnaires de moins en moins nombreux, comme on a pu le voir à La Poste ou à France Telecom. Si tous les contractuels sont titularisés, avec les mêmes droits et avantages que les fonctionnaires, la raison d'être de leur recrutement disparaîtra. Les concours internes prévus ne permettront jamais de résorber les embauches sous contrat précaires, on l'a déjà constaté dans les autres administrations.

La meilleure façon de défendre le service public c'est l'embauche sous statut de fonctionnaire.

Les agents contractuels de la DDFIP 93 exigent de pouvoir être titularisés au bout d'un an de service effectif, comme tous les stagiaires de la DGFIP !

Ils invitent tous leurs collègues à signer en masse cette pétition sur ce mot d'ordre afin d'organiser le combat ensemble contre le développement de la précarité dans notre administration.

